

Avis de vacance d'une personnalité désignée au sein du Conseil des sports de l'Université Lyon 2

Le Conseil des sports élabore les propositions en ce qui concerne la politique de l'Université dans le domaine des activités physiques, sportives, artistiques et de pleine nature.

Conformément à l'article 4.1 des statuts du SUAPS, le conseil des sports est composé, entre autres, de membres désignés par la Présidente de l'Université après appel à candidatures.

Un siège des représentants des personnels administratifs et techniques de l'Université est à pourvoir.

Les lettres de candidatures seront accompagnées d'un curriculum vitae et éventuellement d'une profession de foi. Elles seront adressées uniquement par courriel à l'adresse suivante :

dajim@univ-lyon2.fr **au plus tard le jeudi 20 juin 2024.**

Diffusion de l'appel à candidature	11/06/2024
Date limite de dépôt des candidatures	20/06/2024
Date de début du mandat	27/06/2024

Renseignements :

Carole MAGIN, RAF par intérim du SUAPS

☎ : 04 78 77 24 58 / portable : 06 20 62 08 36

Courriel : directionsuaps@univ-lyon2.fr

Emilie COLIN, DAJIM

☎ 04.78.69.73.23

dajim@univ-lyon2.fr

Diffusion :

- Personnels administratifs et techniques de l'Université Lyon 2
- Affichage au sein du SUAPS
- Intranet de l'Université

Textes de référence :

- Code de l'éducation – articles L712-2, L 714-4, D714-41 et suivants,
- Statuts du SUAPS approuvés par le Conseil d'administration du 5 juillet 2019.

Fait à Lyon, le 7 juin 2024
La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER